

1,2,3 SOFTWARE

SIRET : 94112025500018 - APE : 6420Z

**Comptes annuels au
31 décembre 2025**

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS	2
BILAN ACTIF	3
BILAN PASSIF	4
RÉSULTAT	5
ANNEXES	7
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	8
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	9
IMMOBILISATIONS	11
AMORTISSEMENTS	12
DÉROGATOIRE	13
DÉPRÉCIATIONS	13
ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE	13
FILIALES ET PARTICIPATIONS	14
TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE	14
PROVISIONS	15
ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE	15
ENGAGEMENTS FINANCIERS	16
AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN	16
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	16
CHARGES À PAYER	16
PRODUITS À RECEVOIR	16
IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL	16
ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL	16
TABLEAUX DE GESTION	17
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	18
RATIOS D'ANALYSE	19
DÉTAIL DES COMPTES	20

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2025			Exercice clos le 31/01/25
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/25	
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	332 297		332 297	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	332 297		332 297	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés	4 700		4 700	
Autres créances	135		135	
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	9 827		9 827	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	14 662		14 662	
FRAIS D'ÉMISSION DES EMPRUNTS (V)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (VI)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	346 959		346 959	

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/25	Exercice clos le 31/01/25
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	18 130	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	28 130	
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	256 186	
Emprunts et dettes financières diverses	55 843	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	6 800	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	318 829	
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	346 959	

ANNEXES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1. FAITS ESSENTIELS DE L'EXERCICE AYANT UNE INCIDENCE COMPTABLE

La société a procédé à l'acquisition de la société Epivet (anciennement Something Else Strategy & Marketing Solutions) le 16 avril 2025.

2. CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT LA COMPARABILITE D'UN EXERCICE A L'AUTRE

La société a été 19/02/2025.

3. AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. RÈGLES GÉNÉRALES

Les comptes annuels de l'exercice couvrent la période du 1 février 2025 au 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général, règlement homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014 ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), notamment la version consolidée au 1er janvier 2026.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

3. FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

4. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

6. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est porté au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine en fin d'exercice
IMMO. INCORP.							
Frais d'établissement et de dév.							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL IMMO. INCORP. (I)							
IMMO. CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Instal. générales, agenc. des const.							
Instal. techniques, outillage							
Instal. générales, agenc. divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, inform., mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Immo. corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMO. CORP. (II)							
IMMO. FINANCIERES							
Participations mises en équiv.			332 297			332 297	
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières							
IMMO. FINANCIÈRES (III)			332 297			332 297	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			332 297			332 297	

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice					
	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement	5	L				
Fonds commercial						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5	L				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre	20	L				
Constructions sur sol d'autrui	20	L				
Inst. générales, agencements et aménagements	10	L				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel	10	L				
Inst. générales, agencements, aménagements divers	10	L				
Matériel de transport	5	L				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5	L				
Emballages récupérables et divers	5	L				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)						

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Situations et mouvements de l'exercice					
	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES						

DÉROGATOIRE

Néant

DÉPRÉCIATIONS

Néant

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 700	4 700	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	135	135	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CRÉANCES	4 835	4 835	

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote-part du capital détenue	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Chiffre d'affaires hors du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette				
EPIVET	100 000	74 740	100%						
TOTAL	100 000	74 740							

TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE

Néant

PROVISIONS

Néant

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	256 186	256 186		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	3 200	3 200		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 600	3 600		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	55 843	55 843		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	318 829	318 829		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Néant

AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Néant

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Néant

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Néant

CHARGES À PAYER

Néant

PRODUITS À RECEVOIR

Néant

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

Néant

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

Néant

1,2,3 SOFTWARE

Exercice clos le 31/12/2025

Siège social : 34 vieux chemin de Grenade 31700 BLAGNAC

SAS au capital de 10 000 euros- Siret 94112025500018 - APE 6420Z

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2026

.../...

SECONDE RÉSOLUTION

Les comptes présentés font ressortir un montant total à disposition de l'assemblée de 18 130,27 euros qui se compose des éléments suivants :

	Montant
Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025	18 130
Report à nouveau	
Réserves distribuables	
Total	18 130

L'assemblée générale, sur la proposition de la présidence, décide l'affectation suivante :

	Montant
Distribution de dividendes	
Réserve	1 000
Report à nouveau	17 130
Total	18 130

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions faites au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Part éligible à l'abattement
2024		
2023		
2022		

Le taux d'abattement est de 40 % pour les distributions réalisées à partir du 1er janvier 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

Le PRÉSIDENT

M Malingue Pascal

